

Réfléctio
02/12/2015

SYNTHESE (DOSSIER DE 50 PAGES) : Baisse des recettes de Sonatrach, mutations mondiales et axes de relance économique entre 2015/2020/2025

Fils d'un grand moudjahid qui a fait quatre années de prison entre Lambèse et El Harrach, je tiens à me recueillir à la mémoire de nos valeureux martyrs qui nous ont permis de vivre dans une Algérie libre. Mon objectif est de relater ma modeste expérience puisque j'ai eu à exercer en tant que praticien de l'économie pendant plus de 40 ans mais en restant avant tout professeur des universités et membre de plusieurs organisations mondiales, d'importantes fonctions de responsabilités tant sous la période de feu président Boumediène, de feu président Chadli, du président Liamine Zeroual et sous la période du président Abdelaziz Bouteflika dont je lui souhaite une bonne santé, devant respecter avant tout les institutions.

Tout ce qui a été fait depuis l'indépendance politique n'est pas totalement négatif et donc évitons cette vision de sinistrose : combien de cadres avons-nous en 1963 et comment vivez les Algériens. Mais également beaucoup d'insuffisances car force est de constater qu'après plus de 50 années d'indépendance l'économie algérienne reste fondamentalement une économie rentière. Ce qui m'amène à ma problématique.

Trois constats à partir d'indicateurs

Premièrement, la politique socio-économique depuis l'indépendance politique rentrant dans le cadre du programme de Tripoli a été menée exclusivement par l'Etat avec plusieurs variantes De 1965 à 1979 avec une orientation exclusive vers l'investissement productif. Celle-ci s'est effectuée autour de l'Etat omniprésent sur l'ensemble du cycle: planification, financement, réalisation de l'investissement et production. -De 1980 à 1990 orientée essentiellement vers les infrastructures BTPH et les activités commerciales. De 1991 à 2000 du fait de la situation particulière qu'a connue l'Algérie avec l'avènement du terrorisme et la cessation de paiement on ne peut à proprement parler de politique de développement mais avec la cessation de paiement des ajustements macro-économiques et macro sociaux extrêmement douloureux du fait des exigences du FMI. Et de 2000 à 2015 du fait que la demande sociale a été compressée et des destructions massives entre 1990-2000, une politique orientée essentiellement vers les infrastructures.

Deuxièmement, paradoxalement, les paramètres macro-économiques de l'Algérie apparaissent comme positifs mais éphémère sans réformes structurelles. Car Les tendances relatives aux grands agrégats révèlent une macro-économie sous contrôle relatif fonction des aléas de la rente des hydrocarbures qui représente 97/98% des exportations totales. C'est que l'Algérie tente difficilement sa transition d'une économie publique vers une économie plus libérale. Mais -le comportement actuel est de type « semi-rentier » et ne recherche pas la réforme en profondeur de l'économie. -La rente pétrolière génère plusieurs effets pervers de l'économie à son seul profit, ce qui renforce encore davantage la monoculture énergétique du pays. L'économie algérienne reste donc encore une économie essentiellement publique devant dé-diaboliser le secteur privé local et international supposant une mutation culturelle. Car l'héritage socialiste est fortement présent dans la philosophie et les pratiques de la vie économique et sociale et dans celui de la pérennité de

l'entreprise publique. L'industrie publique est largement obsolète et concentre des pertes totales malgré des assainissements répétés nécessitant sa restructuration et sa modernisation. Si les ressources du pays sont significatives, elles sont basées sur des rentes qui contribuent à anesthésier les volontés de changement. En dépit de certaines réformes timides –paradoxe plus le cours des hydrocarbures est faible plus on ressent le besoin de réformes, et ralentit lorsque le cours est élevé qui fait que le salaire au sein certaines branches est déconnecté de la productivité du travail avec la dominance des emplois rentes et des fonctionnaires. D'une manière générale, les entreprises privées sont présentes surtout dans le secteur des services avec prédominance du commerce de détail, dans les petites entreprises de BTPH et du secteur manufacturier traditionnel. Excepté les hydrocarbures, de certains segments des télécommunications, de quelques sociétés mixtes, le secteur étranger productif est marginal. Paradoxalement, l'Algérie fait alors massivement appel à l'assistance technique et aux firmes étrangères en même temps qu'elle les encadre dans le cadre de la règle des 49/51% instauré par la loi de finances 2009, généralisée aux banques en 2010.

Troisièmement, la gestion actuelle du commerce extérieur, héritée du système passé entrave le fonctionnement de l'industrie, y compris à l'exportation. On décèle plusieurs facteurs bloquants. Le poids historique de la lourdeur bureaucratique caractérise l'ensemble des organismes qui interviennent dans le cycle de la vie de l'entreprise est une entrave constante au fonctionnement efficient de celle-ci. Ceci est probablement aggravé par un système judiciaire lent, peu transparent et non adapté à une économie moderne. Le modèle à dominance étatique à taux d'intégration verticale élevé va à l'opposé des nouvelles mutations mondiales. -Les lourdeurs bureaucratiques (délais de négociation et de mise en place) et l'incertitude juridique (taux douaniers, fiscalité, réglementations) ont encore renforcé l'image d'un marché difficile et fermé, isolant l'Algérie des nouvelles mutations mondiales. L'objectif de protection de l'industrie naissante a généré une gestion bureaucratique des procédures d'importation qui est devenu un terreau pour de nombreuses pratiques non conformes. - l'OMC représente 97% du commerce mondial et plus e 85% de la population mondiale après l'adhésion de la Russie et de l'Arabie Saoudite, l'Algérie pouvant profiter des accords de Doha qui prévoit une période de transition pour mettre à niveau son potentiel économique. L'adhésion de l'Algérie à l'OMC serait un signal fort pour simplifier ce système obsolète mais les habitudes prises ont généré des monopoles lucratifs et puissants qui seront lents à disparaître ou à contourner. Les formalités de contrôle des changes restent encore largement interprétées par le personnel des banques qui garde la nostalgie de la puissance de son rôle de contrôleur. -Concernant l'investissement étranger, les multinationales recherchent classiquement des avantages comparatifs pour produire de façon compétitive pour un marché local solvable mais aussi vers un marché régional et/ou mondial, en intégrant leurs capacités commerciales et productives, d'où l'importance de l'intégration du Maghreb pont entre l'Europe et l'Afrique où l'Algérie pourrait trouver des avantages comparatifs.

Cela explique un climat des affaires

bloquant les initiatives créatrices.

Concernant justement le climat des affaires en Algérie nous avons deux rapports récents. Le bilan pour l'Algérie est très loin des potentialités du pays et elles sont énormes renvoyant au mode de gouvernance devant éviter de pointer toujours l'ennemi, l'extérieur.. Celui de World Economic Forum et le rapport «Doing Business» de la banque mondiale. Pour le premier rapport le

classement annuel 2015/2016 concerne 140 Etats qui est paru le 30 septembre 2015 à Genève, concernant les contraintes du milieu des affaires et l'efficacité économique dans le monde. L'Algérie a perdu 8 points, passant du 79ème au 87ème rang sur un total de 140 pays. -l'efficacité des institutions le classement est de 99ème ; -l'efficacité du marché des biens 134ème, -l'efficacité du marché financier 135ème, -l'efficacité du marché du travail 135ème, l'efficacité de l'innovation technologique 126ème. Par ailleurs, l'assureur international CREDENDO dans sa note datant du 02 octobre 2015 dont les notes et rapports sont considérés comme une référence mondiale par les investisseurs internationaux, vient de dégrader l'Algérie dans la catégorie C, à savoir la catégorie des pays présentant le risque commercial le plus élevée (sur une échelle allant de A à C), invoquant, un soigne négatif pouvant décourager les investisseurs étrangers à venir en Algérie, la raison invoquée étant .une dépréciation d'environ 30 % du dinar algérien par rapport au dollar, l'économie algérienne demeure dominée par l'État avec la règle 49/51% et s'avère encore déficiente en matière d'efficacité économique. Concernant le second rapport, dans l'édition 2016 du «Doing Business», paru le 27 octobre 2015, l'Algérie perd 9 places passant de la 154e à la 163e position sur un total de 189 pays, contre 115ème en 2008 et 163ème en 2015. A titre d'exemple, pour l'accès à l'information sur le financement (crédit), l'Algérie est classée 174ème ; pour obtenir un permis de construire,(classement 122ème) il faut en Algérie selon la banque mondiale 17 procédures et un temps d'attente de 204 jours, entraînant .un surcoût de 0,9% du coût global du projet. Pour le raccordement au réseau électrique, il faut 5 démarches administratives, 180 jours avec toujours des surcoûts. Pour l'environnement juridique dont « l'exécution des contrats » et la résolution des litiges contractuels, il faut en moyenne 630 jours avec un coût équivalent à 19,9% de la valeur du contrat, Pour enregistrer d'un transfert de propriété, mesurant l'efficacité de l'administration foncière, il faut 10 procédures distinctes et 55 jours, soit plus de 7% de valeur de la propriété, l'Algérie étant classée à la 163e place, tandis que la Tunisie est 86e et le Maroc est 76e. Pour la protection de l'investissement lié à la liberté d'entreprendre, l'Algérie est classée à la 174e place sur 189 pays. Concernant le commerce transfrontalier donc les procédures pour les importations et exportations, l'Algérie est classée 176e toujours avec des surcoûts exorbitants 267 heures et 1 000 dollars nécessaires pour réaliser une opération d'exportation, entre la mise en conformité documentaire et pour les importations, il faut compter 576 heures avec 866 dollars pour le même type de procédure.

D'une manière générale il s'agit de replacer l'économie algérienne par rapport aux mutations énergétiques mondiales.

Le cours du WIT fluctue depuis juin 2015 dans une moyenne entre 44/48 dollars, le Brent 47/52 dollars. Entre le 30 octobre et la matinée du 31/10/2015, le cours du Wit est coté 46,40 dollars et le cours du Brent 49,46 dollars avec un cours dollar euro de 1,10. Pour l'Algérie le cours officiel est de 106,35 et l'euro se cote 117,82, le cours sur le marché parallèle ayant atteint un plafond de 180 dinars un euro suite à la rumeur dévastatrice de changement de billets que le premier ministre a tenu à démentir, se maintient selon les places entre Annaba-Alger et Oran entre 168/172 dinars un euro sur le marché parallèle. L'OPEP représente moins de 33% de la production commercialisée, le quota Algérie étant de 1,2 millions barils/jour sur plus de 30 millions. L'Arabie saoudite a des réserves de pétrole de 297 milliards de barils avec des réserves de change de près de 800 milliards de dollars, et inclus les pays du golfe totalisent plus de 60%, et 67% se faisant hors OPEP, étant impossible à l'heure actuelle de parler d'un OPEP gaz du fait que les canalisations représentent plus de 70% de la production commercialisée mais seulement d'une entente entre les producteurs. Face

aux mutations énergétiques mondiales dont l'efficacité énergétique prévue d'environ 30% de l'entrée en force de nouveaux producteurs, l'Algérie perd de plus en plus de part de marché arrivant à peine à exporter 50 milliards de mètres cubes gazeux, perte de 32% de part du marché européen en 10 ans assistant à une décroissance en volume physique depuis 2007.

Le gaz algérien qui, dans les années 90, représentait 16% des besoins européens a reculé en 2014 à 7 ou 8 %, loin proche du Qatar 8%, et loin derrière la Norvège 19% et la Russie (24 %) ambitionnant d'atteindre 30% malgré les tensions en Ukraine. Avec bientôt l'accroissement des exportations éventuel de la Libye tant pour le pétrole léger comme celui de l'Algérie, réserves 48 milliards de barils, que le gaz (1500 milliards de mètres cubes gazeux non encore utilisées, des exportations de l'Iran, (160 milliards de réserves de baril de pétrole et 34.000 milliards de mètres cubes gazeux (2ème réservoir mondial) et dans un proche avenir avec la stabilisation au Moyen orient qui s'annonce de l'Irak 140 milliards de barils de réserve à un cout inférieur à 20% par rapport à ses concurrents, de l'entrée du Mozambique fin 2016, 3ème réservoir d'Afrique, de la découverte en méditerranée orientale de plus de 20.000 milliards de mètres cubes gazeux expliquant les tensions géostratégiques dans cette région et la réunion récente pour la résolution du conflit en Syrie, la révolution du pétrole/gaz de schiste américain qui en 2016/2017 après l'aval du congrès sera commercialisé en Europe, une croissance mondiale timide notamment des pays émergents dont la Chine, l'Algérie risque de se trouver confrontée à une forte concurrence expliquant également les sous-utilisations des canalisations notamment celui du Transmed et où bon nombre de fournisseurs poussant actuellement l'Algérie à réduire ses prix. L'Algérie a seulement des réserves de pétrole selon le dernier communiqué du conseil des ministres de 10 milliards de barils de pétrole et de 2700 milliards de mètres cubes gazeux et non pas comme souvent annoncé de 4500 milliards de 1998 de BP, quelles réponses pour éviter les impacts de la chute des cours du pétrole de 1986, qui sera de longue durée contrairement à ce qu'affirment certains soi-disant experts, et sur la société algérienne : crise financière, crise économique, crise sociale et crise politique, cessation de paiement fin 1993 et rééchelonnement en 1994. Sonatrach, autant que Sonelgaz, a besoin d'un nouveau management stratégique afin de réduire ses couts devant se concentrer sur ses métiers de base évitant la dispersion dans diverses activités, l'Algérie devant repenser son modèle de consommation énergétique.

Selon les données officielles

Selon les données officielles, les exportations globales en 2014 62,956 dont 2,81 (HH) dont 60% de dérivés d'hydrocarbures et SONATRACH 59,75 milliards de dollars Au cours de 60 dollars, et sous l'hypothèse d'un même volume d'exportation, la recette de SONATRACH serait de 34 milliards de dollars selon la LFC 2015 contre une prévision initiale de 66 milliards de dollars. un dollar en moyenne annuelle donne un manque à gagner de 600 millions dollars Si l'on retire les cours pour voir le profit net de Sonatrach 20/25% il reste 27 milliards de dollars. Au cours de 50 dollars, les recettes de SONATRACH s'élèveraient à 28 milliards de dollars donnant un profit net de 22 milliards de dollars. Comment fera Sonatrach qui a prévu un investissement de 100 milliards de dollars entre 2015/2020 sans compter les 20 milliards de dollars de Sonelgaz ? Pour les importations de biens, à prix courants, selon les statistiques officielles douanières, elles ont évolué ainsi : 38,479 en 2008 ; 39,294 en 2009 au moment de la loi de finances complémentaire instaurant le crédit documentaire le CREDOC et la règle des 49/51% ; 40,472 en 2010 ; 46,453 en 2011 ; 47,490 en 2012 ; 55,028 en 2013 et 58,330 en 2014. Durant les six premiers mois de l'année 2015, les importations, sont

estimées à 27,07 mds usd contre 30,07 mds usd durant la même période de 2014. Selon la banque d'Algérie les services ont représentés en 2013 10,77 milliards de dollars donnant un total des importations de biens et services de 65,76 milliards de dollars en 2013 et 11,70 milliards de dollars avec un total d'importation de biens et services de 71,14 milliards de dollars pour 2014, étant les sorties de devises sans les transferts légaux de capitaux. En nous en tenant uniquement à la balance commerciale, selon le CNIS, de janvier à fin, juin 2015, la balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 7,78 milliards de dollars (mds usd) contre un excédent de près de 3,2 mds usd à la même période de 2014. C'est que l'appareil productif algérien est en déclin, le secteur industriel représentant moins de 5% du produit intérieur brut, et sur ces 5%, environ 95% sont des PMI/PME peu innovatrices et que selon l'ONS 83% de l'activité économique est constituée de petits commerce-services à très faible valeur ajoutée. Comment continuer à fonctionner sur la base de 110/120 dollars le baril - budget de fonctionnement et d'équipement et continuer à verser des salaires et traitements sans contreparties productives sans accroître les tensions budgétaires? C'est que 90% des importations sont incompressibles si l'on veut éviter d'arrêter brutalement machine économique, devant donc lutter contre les surfacturations.

Quelles sont les incidences de la baisse des recettes de Sonatrach sur le fonds de régulation des recettes et les réserves de change ?

Le fonds de régulation des recettes a fortement baissé chutant à 3.916,5 milliards de dinars à fin mars 2015 soit 40 milliards de dollars au cours de 98 dinars un dollar contre 4 488,1 milliards à fin décembre 2014 et 5 088,6 milliards à fin mars 2014 et ce pour couvrir le déficit budgétaire estimé au premier trimestre 2015 à 476,8 milliards de dinars contre 432,3 milliards de dinars au premier trimestre de l'année 2014. Au cours de 98 dinars un dollar, le fonds de régulation des recettes pourrait s'établir au 31/12/2015 à 30,61 milliards de dollars alors que le déficit budgétaire de la loi initiale dépassait 44 milliards de dollars. Sans rationalisation des choix budgétaires, il fondra fin 2017. Quant aux réserves de change via la rente des hydrocarbures, qui tiennent la valeur officielle du dinar, si ces réserves tendaient vers zéro, cela contraindrait le gouvernement à une très forte dévaluation du dinar et sur le marché parallèle l'euro s'échangerait à 300/400 dinars. Ces réserves étaient évaluées à 193,3 milliards de dollars à fin juin 2014, à 185,273 milliards de dollars à fin septembre 2014 de 178,9 milliards de dollars à la fin décembre 2014, soit 15,6 milliards de dollars de moins que les 193,3 milliards de dollars enregistrés fin juin 2014 et à environ 159 milliards de dollars fin juin 2015. Cela s'explique certes par le rachat de Djeezy mais surtout par la cadence des importations de biens et services, la chute du cours du pétrole et également de la dévalorisation monétaire d'une partie des placements effectués en euros du fait de sa dépréciation par rapport au dollar. Le dernier rapport de la banque d'Algérie pose un véritable problème dans l'interprétation des données. Rappelons, qu'une grande fraction des réserves sont placées à l'étranger (environ 83%) alors que taux d'intérêt des banques centrales tendent vers zéro. Au vu du montant des importations même compressé au rythme modéré de 20 à 25 milliards de dollars à compter du 2 avril 2015, au cours moyen de 60 dollars les réserves de change devraient clôturer au 31/12/2015 à moins de 140 milliards de dollars et beaucoup moins aux cours de 50/55 dollars, au vu des prévisions des importations, pouvant s'épuiser entre 2019/2020, sauf endettement extérieur. Précisons que ces réserves, non compris les 173 tonnes d'or d'une valeur monétaire d'environ 7 milliards de dollars au cours actuel, incluent le quote-part au FMI de 1,96 md de DTS (près de 3 milliards de dollars), s'ajoutant à la décision de l'Algérie en octobre 2012 de participer à l'emprunt lancé par le FMI avec un montant de 5 milliards de dollars.

Quelles sont les incidences macro-économiques sur le taux de croissance et le taux d'inflation ?

Le taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente. Ainsi un taux de croissance élevé en 2015 par rapport à un taux de croissance faible en 2014, donne cumulé un taux de croissance relativement faible. En Algérie, les segments hors hydrocarbures dont le BTPH, les subventions aux entreprises sont irrigués à plus de 80% par la rente des hydrocarbures, les entreprises véritablement autonomes vivant en partie sur l'autofinancement représentent moins de 20% de la valeur ajoutée globale. C'est dans ce cadre qu'il faille situer les indicateurs officiels pour qui la croissance économique prévue est de 3,8% contre 3,4% initialement, avec une part hors hydrocarbures de 5,1%, contre 4,3% dans la loi de finances initiale. Une croissance de 8/9% sur 7/8 ans reposant sur les segments productifs est nécessaire sinon, il ne peut y avoir de création d'emplois à valeur ajoutée qui permet de maintenir la paix et la cohésion sociale, une Nation ne pouvant distribuer plus que ce qu'elle crée de richesses. Selon les données officielles de l'ONS, la population active fin 2014, au sens du BIT, est de 12 millions pour une population d'environ 39,5 millions. Pour les données disponibles de 2013, selon l'ONS, la structure de l'emploi le BTPH représente 16,5%, l'industrie 12,6%, l'agriculture 9,5% et le commerce services (micros unités) 61,4% avec une dominance du secteur privé 58,9% de l'emploi total. Le nombre de salariés est évalué à 7.393.000 dont 3.508.000 non permanents et 3.785.000 permanents. Le salariat est la forme dominante et touche 65,3% des personnes en activité, minimisant certainement le poids de la sphère informelle qui représente 50% de la superficie économique. La tertiarisation de l'économie et l'administration est dominante (emplois rente) et la productivité du travail est une des plus faibles au niveau du bassin méditerranéen, l'Algérie selon un rapport de l'OCDE dépensant deux fois plus pour avoir deux fois moins d'impacts au niveau de la région MENA. Les raisons de la faiblesse d'entreprises compétitives publiques ou privées sont imputables à la bureaucratie paralysante, le foncier, le système financier et un système socio-éducatif non adapté. Aussi, l'application de l'abrogation de l'article 87 bis doit se faire d'une manière graduelle si l'on veut éviter l'accélération du processus inflationniste. Concernant le taux d'inflation, l'officiel a été le suivant : en 2008 : 4,5% ; en 2009 : 5,7% ; en 2010 : 5% ; en 2011 : 8,9% en 2012, 3,25% en 2013, 3,5 % en 2014 et a dépassé les 5% l'officiel, ces derniers mois 2015 Il faut d'abord au préalable indiquer que le taux d'inflation se calcule par rapport à la période précédente et qu'un taux faible en 2015 par rapport à un taux élevé en 2014 donne un taux cumulé élevé devant analyser la répartition du revenu national et du modèle de consommation par couches sociales, le ménage ayant un revenu collectif de 50.000 dinars par mois n'ayant pas la même perception de l'inflation que celui qui perçoit 200.000 dinars et plus. Reconnaissons que pour l'instant l'inflation est comprimée transitoirement par des subventions et transferts sociaux (60 milliards de dollars soit 27/28% du PIB) toujours grâce aux hydrocarbures pour calmer le front social, sinon il dépasserait les 10% qui se répercuterait forcément sur le taux d'intérêt bancaire, comme en 1995/1996 où il était supérieur à 15%. Précisons que le dérapage du dinar officiel par la banque d'Algérie voile l'importance du déficit budgétaire, donc l'efficacité de la dépense publique et gonfle le fonds de régulation des recettes. Le taux de change pour un euro en 2001 était de 69,20 dinars et 77,26 dinars un dollar ; en 2005 un euro se cotait 91,32 dinars et 73,36 un dollar ; en 2010 nous avons 103 dinars pour un euro et 74 dinars pour le dollar ; en 2012, 102 dinars pour l'euro et 77 dinars pour le dollar ; en 2013, 105 dinars pour un euro et 79 dinars pour un dollar et depuis le 20 juillet 2015, un dollar se cote officiellement à plus de 100 dinars. Avec le dérapage du dinar à 106 dinars un dollar, presque 120 dinars un euro et comme 75% des besoins des entreprises publiques et privées et des ménages proviennent des importations, le

processus inflationniste devrait s'accélérer en 2016. Le problème essentiel à résoudre est une visibilité de la politique socio-économique axée sur les secteurs productifs, évitant cette vision du passé essentiellement matérielle, rentrant dans le cadre de la révolution numérique, la mise en place de subventions ciblées budgétisées par le parlement qui devraient profiter seulement aux plus défavorisées, afin d'éviter des transferts artificiel des bénéfices par les prix de cession visant l'optimisation fiscale vers les lieux fiables et peu imposés, résoudre la distorsion de la concurrence, le monopole, étant source de surcoûts.

Quelles actions de la relance économique : les huit propositions ?

Proposition 1: réorganiser les corps d'Etat. Les transferts de compétences de l'État vers les collectivités territoriales doivent être accompagnés d'un abandon effectif de la mission correspondante par les services de l'État et du redéploiement de l'intégralité des agents de l'État concernés, pour éviter les doublons entre les actions de l'État et des collectivités territoriales. Dans le cadre de la réforme des grands corps de l'Etat, les grands corps d'inspection – économique, financier et technique doivent être regroupés selon des lignes de métiers correspondant aux exigences de l'économie moderne : finances, énergie, infrastructures numériques, santé,. La réforme des partenariats public-privé pourra offrir un cadre juridique complémentaire aux formes classiques (concessions de service public, bail emphytéotique). L'État devra ainsi concentrer au niveau régional l'essentiel de ses cadres décentralisés. A terme, une loi organique devra fixer le nombre de ministres au nombre d'une douzaine au minimum et d'une vingtaine au maximum. Un gouvernement pourra ensuite compter autant de ministres délégués et de secrétaires d'État que souhaité. Il est essentiel de limiter le nombre de ministères et le nombre de compétences partagées entre ministres afin de réduire les procédures interministérielles inutiles. le développement futur de l'Algérie, devra reposer sur l'initiative locale pour protéger à la fois l'environnement et initier des activités productives notamment non polluantes, car toute action centralisatrice est vouée à l'échec sans implication des acteurs locaux. Je propose de créer un institut national d'études du territoire littoral. Cela doit entrer dans le cadre d'une réelle volonté politique de décentralisation, à ne pas confondre avec la déconcentration, qui induit une bureaucratie locale plus néfaste que la bureaucratie centrale. L'on pourrait imaginer une véritable régionalisation économique, à ne pas confondre avec l'avatar négatif du régionalisme.

Proposition 2 : efficacité de la dépense publique et aller vers la décentralisation. Le retour de la croissance passe donc par une plus grande efficacité des dépenses publiques en ayant une vision à moyen terme de la maîtrise des dépenses Pour plus de transparence et de suivi de la dépense publique, il est souhaitable de supprimer le fonds de régulation des recettes, établir la loi des finances selon le cours moyen du marché et instaurer une caisse pour les générations futures en cas d'excédent des recettes d'hydrocarbures. Il s'agira également de rétablir le contrôle de la Cour des comptes qui doit être au-dessus des institutions de contrôle dépendant de l'exécutif la laissant sous la coupe de la présidence comme actuellement ou sous la coupe du parlement et de dynamiser le conseil national de la concurrence notamment par l'efficacité de la procédure d'investigation antitrust.

Proposition 3 : lutte contre la bureaucratie : intégrer la sphère informelle. La sphère informelle qui contrôle 40/50% de la masse monétaire en circulation et 65% des segments de marché des produits de première nécessité y compris le textile/cuir est le produit de la bureaucratie et des

dysfonctionnements des différents appareils de l'Etat. Il s'agit de l'intégrer par des mécanismes économiques en lui redonnant confiance au moyen de la délivrance des titres de propriété et non par des mesures administratives qui ont l'effet contraire. Dans ce cadre la finance islamique qui se fonde sur le partage des risques et des profits peut faciliter cette intégration.

Proposition 4 : contrôle transparent- adaptation au droit international et allègement des procédures administratives. La coordination entre la norme nationale d'où de nombreux litiges entre l'Algérie et bon nombre de compagnies étrangères au détriment souvent de l'Algérie, et la norme internationale est mal organisée. Cette complexité du droit crée une insécurité juridique préjudiciable aux citoyens, notamment les plus modestes, aux entreprises et à la croissance. Un droit incertain inhibe les initiatives des entrepreneurs. La situation devient critique : le volume des textes applicables a plus que doublé et la majorité d'entre eux au moins n'étant pas appliqués. Face à cette accumulation, le Parlement n'est pas encore armé pour exercer son contrôle. Ces problèmes ont un impact direct sur la croissance.. Dans ce cadre, je préconise de publier immédiatement les décrets d'application, dont le projet aura été soumis, en même temps que le projet de loi au parlement pour gagner du temps. Créer, un Comité pour une meilleure gouvernance chargé de faire chaque trimestre des propositions publiques sur les simplifications administratives et législatives opportunes. Ce Comité proposera des suppressions de dispositions législatives ou réglementaires devenues obsolètes. Comme il s'agira de généraliser l'e-administration qui joue un rôle bien plus général sur le climat général des affaires, sur les coûts administratifs supportés par les entreprises et les particuliers ainsi que sur l'amélioration de la qualité et de la valeur ajoutée des services. Enfin il s'agira de dépénaliser l'acte de gestion et moderniser la gestion des projets en reconnaissant aux chefs de projet un statut qui transcende les clivages administratifs et fasse reconnaître l'importante part de risque d'une telle fonction.

Proposition 5- revoir la gestion des caisses de sécurité sociale. Le danger en cas de chute brutale du cours des hydrocarbures est l'implosion des caisses de sécurité sociale. Il s'agira de moduler la franchise médicale en fonction du revenu et de revoir la gestion des caisses de sécurité sociale en clarifiant le rôle respectif des administrateurs (gestion) et des partenaires sociaux (orientations stratégiques, conseils de surveillance) dans les organes de direction des caisses de sécurité sociale. Dans ce cadre est urgent de mesurer l'efficacité et la qualité du système de soins ainsi que de rationaliser la gouvernance des hôpitaux. La mise en place d'un système transparent et accessible permettant la comparaison des différentes structures de soins sur une base objective doit constituer un outil efficace d'aide au choix et à la décision des patients et d'appui au pilotage de ces structures. Ce système devra comporter des indicateurs de coûts et de résultats (taux de mortalité, taux de maladies nosocomiales, temps d'attente moyen aux urgences, taux de reprise suite à opérations) et l'urgence de rationaliser la gouvernance des hôpitaux publics dont la gestion est souvent anarchique alors que les compétences existent.

Proposition 6- pour une transition énergétique de l'Algérie. Si l'humanité généralisait le mode de consommation énergétique des pays riches, il nous faudrait les ressources de 4 ou 5 planètes d'où l'urgence d'une adaptation pour un nouveau modèle de consommation. il faut être réaliste et d'éviter une vision unilatérale car les fossiles classiques demeureront encore pour longtemps la principale source d'énergie. Aussi, la transition énergétique doit être fondée sur deux principes : premièrement, sur la sobriété énergétique (efficacité énergétique), impliquant la maîtrise de la demande, la sensibilisation, mais aussi la formation pour forger de nouveaux comportements et donc

un changement de culture. C'est-à-dire qu'il faut agir sur la réduction des besoins énergétiques en amont en augmentant l'efficacité des équipements et de leurs usages (par exemple nouveaux procédés pour le BTPH pour des économies en énergie, rénovation des bâtiments existants, idem pour l'ensemble du transport un des plus gros consommateurs de fossiles classique. Cela renvoie au MIX énergétique qui nécessitera d'adapter le réseau électrique aux nouveaux usages, supposant un nouveau réseau de distribution adapté aux nouvelles productions et de consommations pour garantir la continuité de fourniture et au meilleur prix. La transition énergétique renvoie à d'autres sujets que techniques, posant la problématique sociétale, les choix techniques d'aujourd'hui engageant la société sur le long terme. La transition énergétique suppose un consensus social car la question fondamentale est la suivante : cette transition énergétique, combien ça coûte, combien ça rapporte et qui en seront les bénéficiaires ? Pour le cas Algérie au rythme de la consommation actuelle du fait des subventions, et des exportations, l'Algérie serait sans pétrole et gaz traditionnel horizon 2030 au moment où la population sera d'environ 50 millions d'habitants rendant plus urgente la transition énergétique dont les énergies renouvelables. Car le réchauffement climatique est une réalité amère ce qui nécessite à l'avenir le développement d'industries écologiques à valeur ajoutée en premier lieu le recyclage des déchets

Proposition 7- Dynamiser la Bourse d'Alger. Il ne peut y avoir de bourse sans la concurrence, évitant les instabilités juridiques et donc un Etat de droit. Cela n'est pas facile comme le démontre d'ailleurs les scandales financiers au niveau mondial supposant de la transparence, une bourse devant se fonder sur un système bancaire rénové. Il ne peut y avoir de bourse sans la résolution de titres de propriété qui doivent circuler librement segmentés en actions ou obligations renvoyant d'ailleurs à l'urgence de l'intégration de la sphère informelle par la délivrance de titres de propriété et sans des comptabilités claires et transparentes calquées sur les normes internationales par la généralisation des audits et de la comptabilité analytique afin de déterminer clairement les centres de coûts pour les actionnaires. Transitoirement comme amorce, nous proposons une privatisation partielle de quelques champions nationaux pour amorcer le mouvement et la création de fonds de private P/P pour sélectionner quelques entreprises privées en vue de leur introduction ultérieure en bourse. On pourrait mettre en bourse : 10% de Sonatrach ; 10 à 15% de BEA ; 10% de Sonatrach ; 15% de Cosider et 15% de CPA. Cela permettrait de constituer un indice boursier consistant en volume et en qualité amorçant le cercle vertueux et attirer des opérateurs privés. Ces fonds agiraient comme incubateurs de sociétés éligibles à la Bourse. Dans ce cadre, une aide au développement des acteurs privés du secteur de l'investissement (Conseillers IOB, gestionnaires d'actifs) est nécessaire. En cette ère de mondialisation où dominée par les grands espaces économiques, l'ère des micros Etats étant résolu, une bourse pour 37 millions d'habitants étant une phase intermédiaire, il serait souhaitable la création d'une bourse maghrébine, qui devrait s'inscrire dans le cadre de la future bourse euro-méditerranéenne prévue à l'horizon 2020, supposant au préalable la résolution de la distorsion des taux de change. Et cette intégration devrait dynamiser le tissu productif qui permettra d'accroître le nombre d'acteurs au niveau de la bourse. Hélas, le commerce intermaghrébin en 2010 ne dépasse pas 3%, le Maghreb, qui doit être le pont entre l'Europe et l'Afrique, étant marginalisé au niveau mondial.

Propositions 8- Les huit (2) mesures pour redresser les PMI/PME. Les très petites entreprises (TPE, moins de 20 salariés) et les petites et moyennes entreprises (PME, moins de 250 salariés) sont un facteur clé de la croissance et de l'emploi.

Premièrement, de créer une Agence de service aux petites entreprises de moins de 20 salariés.

Deuxièmement, pour le délai de paiement, je propose imposer une loi si nécessaire ou un décret exécutif pour le paiement aux PME à moins de 30 jours à compter de la date de livraison.

Troisièmement, il s'agira de réduire le délai de remboursement de la TVA aux PME à 15 jours maximum.

Quatrièmement, je propose d'élargir les possibilités de financement des PME en introduisant le Leasing, le capital-développement afin de financer les petites et moyennes.

Cinquièmement, contraindre les grandes entreprises publiques dont Sonatrach, Sonelgaz notamment à réaliser de la sous-traitance par un co-partenariat.

Sixièmement, les règles comptables régissant les PMI-PME sont très lourdes et ne sont pas utiles à toutes les entreprises. On pourra donc s'orienter vers une comptabilité de trésorerie pour les entreprises de moins de 10/20 salariés. Cette mesure permettrait de réduire leur charge administrative. Dans le même cadre, il serait souhaitable de soumettre les petites PMI/PME à un régime fiscal et social spécifique notamment pour ceux dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 10.000.0000 dinars avec un prélèvement libératoire de 10 à 15 % assimilable à l'impôt sur le revenu, se substituant à tous les impôts directs.

Septièmement, alléger la procédure des 49/51% pour le partenariat avec l'étranger pour les activités non stratégiques à lister dont les petites et moyennes entreprises, en introduisant la minorité de blocage d'environ 30% et l'obligation d'un transfert technologique, managérial et d'une balance devises positives.

Huitièmement, faire un bilan du crédit documentaire Crédoc qui n'a pas permis de limiter la facture d'importation, ni de dynamiser le tissu productif et réintroduire le Remdoc pour certaines petites et moyennes entreprises et donc adapter les règles aux besoins du tissu économique algérien cas par cas

En conclusion ?

Mesdames et Messieurs, l'Algérie doit utiliser à bon escient ses réserves de change et a des potentialités afin de surmonter cette conjoncture difficile du fait du faible niveau d'endettement. Concernant l'endettement, grâce au remboursement par anticipation, la dette extérieure est passée de 22,70 en 2001 à 3,666 milliards de dollars à fin 2014. Mais l'Algérie devra procéder forcément à des ajustements économiques et sociaux douloureux, si le pays veut éviter de revenir aux années 1990 et donc avec l'épuisement des réserves de change au FMI. -Gouverner c'est prévoir. Evitons de vendre des rêves en disant la vérité, rien que la vérité, sans sinistrose, ni autosatisfaction source de névrose collective. Une plus grande rigueur budgétaire s'impose. Mais l'austérité doit être partagée, renvoyant à la morale de ceux qui dirigent la Cité. Les batailles futures certes difficiles mais pas impossibles ayant d'importantes potentialités, pour le développement en Algérie face aux bouleversements géostratégiques mondiaux entre 2015/2025 qui s'annoncent irréversibles tant dans le domaine politique, militaire, économique qu'énergétique, seront conditionnées par la bonne gouvernance et la valorisation du savoir. Je réitère la proposition que j'ai faite depuis plus d'une année que les membres du gouvernement, députés, sénateurs et les cadres supérieurs de l'Etat

doivent donner l'exemple en baissant leurs salaires. Cela n'est pas important sur le budget mais a un impact considérable comme valeur morale. Car l'exploitation de la crise peut apporter gros si elle est perçue comme un demi-mal et si elle permet d'approfondir les réformes structurelles, la réhabilitation du travail et de l'intelligence. Personne n'a le monopole de la vérité, le plus grand ignorant étant celui qui prétend tout savoir et personne n'a le monopole du nationalisme. Ce qui rassemble les Algériens est beaucoup plus important que ce qui les divise, devant avoir pour objectif stratégique les intérêts supérieurs de l'Algérie et seulement les intérêts supérieurs de l'Algérie. Cultivons la culture de la tolérance et sachons respecter les idées d'autrui. En ce XXIème siècle, le nationalisme des algériennes et des algériens se mesurera par leur capacité à accroître la valeur ajoutée locale et internationale condition d'atténuation des tensions sociales. Il faudra être pragmatique, ni un libéralisme sauvage qui n'existe nulle part ni un étatismes intégral paralysant devant concilier efficacité économique et une très profonde justice sociale qui elle-même renforce l'efficacité économique renvoyant au management institutionnel et des entreprises solidaires. L'Algérie peut, sous réserve d'une nette volonté politique de réformes structurelles, du développement des libertés dans tous les domaines dont la liberté d'entreprendre, l'économie de marché concurrentielle, loin de tout monopole public ou privé, étant appuyé par un Etat régulateur fort, mais fort de sa moralité peut réaliser la transition d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures dans le cadre des valeurs internationales en termes de coût et de qualité. Et que Vive l'Algérie et encore une fois en ce premier novembre gloire à nos valeureux martyrs.